



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chaumont, le 30 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à candidature à la fonction de lieutenant de louveterie, ouvert du 1^{er} juillet 2022 au 27 août 2022

Les lieutenants de louveterie, conseillers techniques de l'administration, sont nommés par le préfet pour réaliser, dans le cadre de l'intérêt général et de la sécurité publique, des interventions de destruction d'animaux d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur le département.

Ils sont assermentés pour exercer leur fonction qui est entièrement bénévole. Pour faire face à l'évolution des populations de sangliers et des dégâts causés aux cultures agricoles, l'administration a décidé d'étoffer l'équipe de lieutenants de louveterie par la nomination de nouveaux louvetiers. Le mandat s'achèvera le 31 décembre 2024 et pourra être renouvelé pour une nouvelle période de cinq ans.

Cette fonction requiert les conditions suivantes :

- être de nationalité française,
- résider dans le département de la Haute-Marne ou dans un canton limitrophe,
- être âgé au plus de 75 ans en fin de mandat,
- jouir de ses droits civiques,
- disposer d'une bonne condition physique, compatible avec les fonctions de lieutenant de louveterie,
- être titulaire du permis de chasser depuis au moins cinq ans,
- justifier d'une bonne connaissance cynégétique.

Les personnes intéressées par cette fonction sont invitées à retirer leur dossier de candidature et à le retourner avant le 27 août 2022 à :

Direction départementale des territoires de la Haute-Marne
Service environnement et forêt
82, Rue du commandant Hugueny
CS 92087 – 52903 Chaumont cedex 9

ou par email à : alain.trotier@haute-marne.gouv.fr ou anne-lise.verdier@haute-marne.gouv.fr

Contact presse :

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54 ou 06.86.80.52.55